



XOΛ:ΣX C://:A \*XCAC\*O

26 FEB 2024

**Avis concernant les demandes de mobilité de courte durée  
à l'étranger pour l'année 2024**

Nous informons les enseignants et les fonctionnaires A.T.S  
souhaitant postuler pour une mobilité de courte durée à l'étranger  
pour l'année 2024, qu'une plateforme en ligne sera lancée à cet effet  
du 01 au 10 Mars 2024.

**IMPORTANT** : En application de l'arrêté ministériel N°1349 du  
04/10/2022, les candidatures se font exclusivement en ligne en  
utilisant votre compte professionnel.

Le Doyen





XOΛ:ΣX C//:A XCAC.O

26 FEB 2024

## AVIS

Dans le cadre du programme de mobilité de courte durée à l'étranger, pour les enseignants permanents, le personnel administratif et technique, nous vous invitons à déposer votre candidature **en ligne**, dès l'ouverture de la plateforme numérique « **Mobilité de courte durée à l'étranger** » et les justificatifs déposés sur support papier au niveau du Service de la coopération et des relations extérieures de la Faculté, afin d'établir les documents administratifs nécessaires pour la prise en charge.

Toutefois, nous demandons à tous les candidats qu'ils doivent absolument avoir une boîte email professionnelle, sous la forme : prénom.nom@umtmo.dz afin de pouvoir accéder à cette plateforme.

Sur recommandation du Vice Recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, dans le souci d'améliorer la visibilité et le rayonnement de notre université, les enseignants postulants doivent avoir au moins deux comptes scientifiques ( **google scholar, researchgate ...etc.**), à défaut les demandes ne peuvent être considérées.

**IMPORTANT** : En application de l'arrêté ministériel N° 1349 du 04/10/2022, le dépôt du dossier de candidature se fait exclusivement en ligne en utilisant votre compte professionnel.

Le Doyen

